

DÉCLARATIONS AUX TERMES DE L'ARTICLE 21 DU RÈGLEMENT

[Français]

L'ADMINISTRATION

L'ENTENTE SUR LE CHARBON DU CAP-BRETON—LES TENTATIVES VISANT À MINER LA CRÉDIBILITÉ DU GOUVERNEMENT

M. Gaston Gourde (Lévis): Madame le Président, la Chambre des communes est actuellement prise d'assaut par des chasseurs de têtes. La cible désignée: le ministre des Finances (M. Lalonde). Constatant la débandade du parti progressiste conservateur depuis le dernier congrès, une campagne orchestrée est donc organisée par ce qui reste de ce parti en exil, et ce en vue de tenter de miner la crédibilité du gouvernement. Et comme on connaît bien la maxime: «Salissez, salissez, il en restera toujours quelque chose», on lance de la boue un peu partout dans l'espoir d'attraper quelqu'un. La longue période que ces députés ont passée et qu'ils passeront encore dans l'opposition les ont faits spécialistes dans le domaine.

Madame le Président, à mon avis, cette attitude va à l'encontre des principes élémentaires du parlementarisme. Il faudra prendre à témoin la population pour que cessent une fois pour toutes ces propos. Quand on crache en l'air, cela risque de vous retomber sur le nez. C'est ce que ces ténors de l'opposition devraient déjà savoir.

* * *

[Traduction]

LES FORCES ARMÉES CANADIENNES

L'APPUI DE LA LÉGION ROYALE CANADIENNE

M. Gus Mitges (Grey-Simcoe): Madame le Président, la Légion royale canadienne ainsi que tous ses membres craignent que notre pays ne soit pas en mesure de remplir ses obligations militaires si les circonstances l'exigent.

Selon certains rapports, nos forces armées ne compteraient pas actuellement assez de membres et manqueraient d'armes et d'équipement perfectionnés.

Bien que la Légion royale canadienne ait pour principal objectif de préserver la paix, la bonne volonté et l'entente entre les nations, elle souhaite également que le Canada dispose des forces terrestres, maritimes et aériennes voulues pour nous permettre d'assurer notre défense et de remplir fidèlement nos obligations envers l'OTAN et nos associés du Commonwealth. Par conséquent, la Légion royale canadienne et ses membres, de même que tous les Canadiens que la question préoccupe, espèrent que le gouvernement et le ministère de la Défense nationale vont examiner sérieusement cette question et lui accorder la plus haute priorité au cours de leurs discussions.

Article 21 du Règlement

[Français]

L'EMPLOI

LA PROPOSITION FAITE PAR UN GROUPE DE CHÔMEURS VICTIMES DE LA FERMETURE DE LA CIP À HAWKESBURY (ONT.)

M. Denis Ethier (Glengarry-Prescott-Russell): Madame le Président, depuis la fermeture de l'usine de la CIP à Hawkesbury, le 1^{er} décembre dernier, 450 personnes se sont retrouvées sans emploi. Pour ces gens honnêtes et travailleurs les prestations d'assurance-chômage ne semblent pas être la solution et ne leur enlèvent pas le goût et le désir de travailler. Bien au contraire, voici que dernièrement un groupe de chômeurs, victimes de la fermeture de la CIP, s'est présenté devant les représentants municipaux de leur ville avec la missive suivante, et je cite:

Monsieur le maire et messieurs les membres du Conseil:

Nous, qui sommes chômeurs depuis près de deux mois, désirons vous faire une proposition qui, nous l'espérons, suscitera votre intérêt. Nous, les soussignés, sommes d'accord de donner gratuitement notre temps pour tout projet que notre groupe jugerait valable pour le bien de l'ensemble de la population de Hawkesbury et des environs.

Conscients de notre compétence limitée, c'est humblement que nous offrons nos services, et nous croyons que grâce à vos vastes ressources, nous pouvons accomplir quelque chose de bien.

Cette missive est signée par 15 personnes que je désire féliciter pour leur initiative, notamment Yvon Laliberté, Lucille Dubois, Robert Sauvé, Robert Hughes, Alvarez Laliberté, Jacques Parent, Roch Parent, Jean-Paul Marinier, Denis Leclair, Daniel Gauthier, Mario Lafrance, Guy Lauzon, Lucien Sabourin, Roger Laframboise et Abbey Massia.

J'inviterais donc les chômeurs des diverses collectivités du Canada à faire de même.

* * *

[Traduction]

L'AGRICULTURE

ON DEMANDE AU GOUVERNEMENT D'AUGMENTER LE PRIX DU BLÉ CONSOMMÉ AU CANADA

M. Len Gustafson (Assiniboia): Madame le Président, je désire faire une proposition au sujet d'une question importante, car il s'agit de l'économie agricole. Elle pourrait avoir des répercussions très positives pour l'ensemble du pays si elle est approuvée.

Les agriculteurs canadiens vont devoir faire face, l'année prochaine, à une baisse marquée du prix du blé sur le marché international. Étant donné que les coûts de production ont augmenté d'environ 25 p. 100, tandis que le cours mondial du blé est tombé de un dollar le boisseau, ce qui réduit le revenu agricole net d'environ 25 p. 100 cette année, il est extrêmement important d'augmenter le prix plancher du blé consommé au Canada. J'exige donc du gouvernement du Canada, par l'intermédiaire du ministre compétent, qu'il fixe le prix plancher canadien du blé rouge de printemps et du blé dur à \$7 le boisseau pour la campagne agricole qui a commencé le 1^{er} août 1982.